

Mise en œuvre de l'initiative « contre l'immigration de masse »

La Métropole lémanique rencontre la députation fédérale vaudoise

La mise en œuvre de l'initiative « contre l'immigration de masse », acceptée à une courte majorité le 9 février dernier, constitue un défi de taille pour la Métropole lémanique. Les cantons de Vaud et de Genève appréhendent ensemble ce dossier afin d'élaborer des solutions pragmatiques et adaptées aux réalités économiques, sociales et politiques du pôle économique le plus dynamique du pays. Le Conseil d'Etat vaudois et la députation fédérale vaudoise se sont rencontrés ce mardi en marge de la session de printemps à Berne. Le président du Conseil d'Etat genevois, M. François Longchamp, a également participé à cette rencontre.

Institutionnalisée depuis 2007, la Conférence des affaires fédérales réunit régulièrement le Conseil d'Etat et la députation fédérale du canton de Vaud dans le but d'échanger sur les dossiers les plus complexes et à fort impact sur le canton. Le mardi 4 mars, cette rencontre s'est tenue à Berne, en marge de la session parlementaire de printemps. La mise en œuvre et les conséquences de l'initiative sur l'immigration de masse figuraient à l'ordre du jour comme point principal. La question des contingents, mais aussi l'impact sur les programmes de recherches ou encore l'approche en matière de frontaliers a fait l'objet d'échanges. Ces questions ont été débattues à l'échelle de la Métropole lémanique grâce à la présence du Président du Gouvernement genevois, François Longchamp, spécialement invité pour l'occasion.

Il a ainsi été rappelé que par son refus de l'initiative « contre l'immigration de masse », la Métropole lémanique a marqué son attachement au principe d'ouverture à l'Europe. Ce principe a permis aux cantons de Vaud et de Genève de s'imposer comme le pôle économique le plus dynamique de Suisse. Ils contribuent de manière importante à la solidarité intercantonale par la péréquation financière (RPT) et représentent 23% des contributions à l'Impôt fédéral direct. Si la Métropole lémanique participe largement à la prospérité de la Suisse, elle doit faire face à des défis spécifiques.

Accueillant une densité unique d'organisations et de fédérations sportives internationales, ainsi que de nombreuses entreprises actives à l'échelle internationale, la Métropole lémanique a des besoins élevés en main-d'œuvre étrangère, souvent très qualifiée, également pour les domaines de la santé, de la recherche et de la formation.

Avec l'appui de leurs députations fédérales respectives, les cantons de Vaud et de Genève ont décidé d'appréhender de concert les questions relatives à la mise en œuvre de cette initiative. Leur objectif est de maintenir l'attractivité et la compétitivité économique de la région en veillant notamment à ce que la Confédération tienne pleinement compte des spécificités des deux cantons, y compris du fait que leur population s'est massivement prononcée contre ce texte de fermeture. Il s'agit également de répondre aux interrogations et aux besoins des acteurs économiques, académiques et de l'ensemble de la population, suisse ou étrangère.

Lausanne/Genève, le 5 mars 2014

Informations complémentaires

[VD] Pascal Broulis, chef du département des finances et des relations extérieures, chargé de la Métropole lémanique, en contactant Roland Ecoffey (079 310 89 75)

[GE] François Longchamp, président du Conseil d'Etat, chargé du département présidentiel et de la Métropole lémanique (022 327 90 90)